*(Les mentions entre parenthèses en italique constituent des commentaires destinés à faciliter la rédaction du contrat. Elles doivent donc être supprimées du contrat définitif).*

**DELIBERATION PONCTUELLE**

**PORTANT CREATION D’UN EMPLOI NON PERMANENT**

**POUR FAIRE FACE A UN BESOIN LIE A**

**UN ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D’ACTIVITE**

(en application de l’article L.332-23-1° du code général de la fonction publique)

L’assemblée délibérante *(Conseil Municipal, Conseil de Communauté, Comité Syndical,…)* ;

Vu le code général de la fonction publique, notamment son article L.332-23-1° ;

Considérant qu’il est nécessaire de recruter un agent contractuel pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d’activité à savoir …………………………………………………………………..

………………………………………………………………………………………………………………………. *(Exposer le motif de recrutement de l’agent contractuel)* ;

Sur le rapport de Monsieur le Maire *(ou le Président)* et après en avoir délibéré ;

**DECIDE**

Afin d’assurer au mieux la continuité des services et de maintenir un niveau de prestation de qualité auprès des collectivités, il est parfois nécessaire, notamment en période de surcharge d’activités, de recourir à des emplois non permanents pour des tâches ne pouvant être réalisées par les seuls agents permanents de la collectivité.

Ainsi, en raison des tâches à effectuer, il est proposé au Conseil Municipal de créer un emploi non permanent sur le grade ……………………………… dont la durée hebdomadaire de service est à temps …………………………….

Ces emplois seront occupés par des agents contractuels recrutés par voie de contrat à durée déterminée pour une durée maximale de 12 mois sur une période consécutive de 18 mois renouvellement compris.

Les candidats retenus devront justifier d’un niveau scolaire ou d’une expérience professionnelle leur permettant d’exercer les fonctions dévolues à l’emploi.

La rémunération de l’agent sera calculée par référence à l’indice brut …… (ou au maximum sur l’indice brut ……) du grade de recrutement.

Les crédits correspondant seront inscrits au budget ……, section de fonctionnement.

Fait à …………………………,

Le ……………………………,

Le Maire *(ou le Président)*,

Visa de la préfecture :

Délibération rendue exécutoire par publication à compter du :

Le Maire *(ou le Président)* :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,

- informe que la présente délibération peut faire l’objet d’un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de la présente publication.